

ENVOI PAR COURRIEL

Québec, le 26 juillet 2016

Monsieur Martin Ferron  
Maire  
Ville de Malartic  
901, rue Royale  
Malartic (Québec) J0Y 1Z0

**Objet :** Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et  
de déviation de la route 117 à Malartic  
**Questions complémentaires du 26 juillet 2016 (DQ15)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 14, 15 et 16 juin 2016 sur le projet mentionné, la commission la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles **les réponses sont attendues d'ici le jeudi 28 juillet prochain** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Original signé**

Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission  
p. j. (1)

**Questions complémentaires du 26 juillet 2016 (DQ15)**

- Il est mentionné dans votre mémoire que la déviation de la route 117 a fait l'objet de plusieurs résolutions de la Ville de Malartic (DM43, p. 16). Veuillez déposer l'ensemble de ces résolutions.
- Veuillez déposer la carte du réseau cyclable actuel et projeté de la ville de Malartic.
- Il a été mentionné en première partie d'audience publique qu'en plus de la consultation des citoyens tenue en août 2012, il y a eu « une consultation également auprès de la Chambre de commerce et divers partenaires de la municipalité » (M. Martin Ferron, DT1, p. 57).
  - Qui sont les divers partenaires consultés?
  - Quel type de consultation a été faite auprès de la chambre de commerce et de ces partenaires? Ont-ils participé à la rencontre du 16 août 2012?